

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 janvier 2026

INTERDIRE LE VOILEMENT DES MINEURES DANS L'ESPACE PUBLIC - (N° 2167)

AMENDEMENT

N° CL12

présenté par
Mme Thevenot, M. Huyghe, M. Kasbarian, Mme Miller, M. Terlier et Mme Yadan

ARTICLE UNIQUE

Retiré avant publication.